

Satisfaction générale

Ce programme s'étendra de 2003 à 2008, dans le pays. Le rapport 2003 a abordé les priorités de l'UNICEF en Mauritanie, les zones d'intervention, les deux types d'action ; santé et nutrition ; l'éducation pour tous ; la promotion des droits ; la protection spéciale ; le développement local ; suivi et évaluation et enfin les ressources.

"L'année 2003 a (...) été très riche en réalisations programmatiques et en mobilisation des ressources, souligne le représentant de l'UNICEF en Mauritanie. A notre grande satisfaction, estime le Dr Souleymane Diallo, notre programme de santé - nutrition a été intégré dans la réforme nationale du secteur de la santé. Ce qui a permis d'harmoniser la planification des activités de l'UNICEF avec celles des autres bailleurs de fonds et du système des Nations Unies".

Sur le terrain, l'UNICEF a appuyé les efforts du gouvernement dans sa lutte contre la malnutrition, le paludisme, le VIH/Sida et le ver de Guinée. Il a aussi, poursuit le Dr Diallo, "subvenu aux importants besoins suscités par l'urgence nutritionnelle due aux nombreuses années de sécheresse. Les performances de la chaîne de froid ont été améliorées pour un accroissement substantiel de la couverture vaccinale." "D'intéressantes perspectives de partenariat et de mobilisation de ressources ont aussi été explorées", affirme le Dr Diallo, avec la coopération espagnole, en appui à la régionalisation du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Brakna.

Parallèlement, les alliances pour la défense, la protection et la promotion des droits des enfants et des femmes se sont multipliées et renforcées au sein de la société civile.

Le nouveau programme de coopération qui s'appuie sur quatre axes d'in-

terventions (santé-nutrition, éducation pour tous, promotion des droits et protection spéciale, appui au développement local et participation communautaire) devra s'intégrer, selon le rapport de l'UNICEF, dans les mécanismes de planification et de suivi nationaux, notamment en matière de promotion des droits humains, de lutte contre la pauvreté, d'accès aux services sociaux essentiels et de décentralisation.

Pour réaliser ce programme de coopération, l'UNICEF a mis à la disposition du gouvernement mauritanien, sous forme de don, un montant de 19.666.000 dollars (soit 5 milliards 250 millions d'UM).

Protection spéciale

Le rapport annuel de l'UNICEF fait une part belle à la politique nationale de la petite enfance qui a été finalisée l'année dernière. L'objectif de cette politique, qui sera validée au cours de cette année, est de parvenir à une vision intégrée et cohérente du développement du jeune enfant. Il s'agit d'un cadre de référence qui permettra de coordonner les efforts mis en œuvre par les différents ministères pour améliorer la situation des enfants de 0 à 8 ans.

La nouvelle politique nationale de la petite enfance envisage notamment d'améliorer l'accès à l'enseignement pré-scolaire.

Le projet de politique nationale envisage donc le renforcement du réseau de garderies communautaires et de jardins d'enfants existants. La Mauritanie a été l'un des premiers pays à signer, selon le rapport, la convention relative aux droits de l'enfant (CDE), en 1991.

Depuis lors, l'UNICEF et le gouvernement mauritanien travaillent

ensemble pour promouvoir et vulgariser cette convention auprès des administrations, des communautés et des familles. Leur objectif commun est de mettre en place un mouvement national en faveur des enfants. Pour faire passer leur message, ils s'appuient sur des alliances et des réseaux influents. On note l'existence de l'alliance des imams et oulémas, l'association des journalistes défenseurs des enfants et des femmes (AJDEF) que dirige Mme Ghaliya Mint Ely Salem. Il ne faut pas oublier également l'Union des Maires du Brakna, le groupe parlementaire mauritanien pour l'enfant (GPME).

L'exploitation et la maltraitance des enfants sont, de l'avis du rapport, des phénomènes nouveaux en Mauritanie et heureusement encore peu répandus. Mais l'urbanisation galopante et la pauvreté croissante rendent leur évolution inévitable et rapide, particulièrement dans les grandes villes.

Ainsi, on sait déjà que dans le pays, de nombreux enfants sont contraints de travailler, au détriment de leur scolarisation. Certains métiers exercés par les garçons, tels qu'encaisseurs de bus, écaisseurs de poissons, ramasseurs d'ordures, sont précaires et souvent dangereux. Une étude a montré que 18% des filles travaillant comme bonnes dans des familles, avaient moins de 11 ans et qu'un quart d'entre elles n'étaient pas rémunérées. A Nouakchott et dans les villes frontalières avec le Sénégal, plusieurs centaines d'enfants Almoudo sont contraints de mendier dans les rues, sans que leurs maîtres ne leur assurent des conditions de vie acceptables. La plupart d'entre eux sont sous-alimentés, en mauvaise santé et non scolarisés. Tous ces enfants, victimes innocentes des adultes, sont au centre des préoccupations de l'UNICEF en Mauritanie. Ce dernier appuie donc le gouvernement et les ONG locales dans leurs efforts pour renforcer le cadre de protection de ces enfants et améliorer leur conditions de vie.